

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 13 AVRIL 2010
A 20 HEURES 30**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le Mardi 13 Avril 2010 à 20 Heures 30, sous la présidence de Monsieur ABEL Jean-Pierre, Maire.

PRESENTS : MM. INGLES. BRUNET. Mmes MARTIN. CHENAULT. GARCIA. MM. ARTAUD. ROSSELL S. SOLA. VINCENT.

ABSENTS : Mr COLL donne procuration à Mme CHENAULT
Mme FABRE donne procuration à Mr ABEL
Mr ESPEUT donne procuration à Mr VINCENT
MM. FAYOS. ROSELL B.

SECRETARE DE SEANCE : Mme CHENAULT Véronique

1. Marché Public. Attribution des marchés : Souscription d'un contrat Dommages Ouvrage et d'un contrat d'assurance Tous Risques Chantier liés au projet de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne école de Bolquère en Maison du Citoyen :

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'un marché a été lancé concernant la souscription d'un contrat Dommages Ouvrage et d'un contrat d'assurance Tous Risques Chantier liés au projet de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne école de Bolquère en Maison du Citoyen sans être soumis à une des procédures formalisées imposées par le Code des Marchés Publics.

Le marché est constitué de 02 lots :

- lot 01 : Dommages Ouvrage,
- lot 02 : Tous Risques Chantier.

Le présent marché a fait l'objet de la publication d'un avis d'information sur le site Internet de la Commune de BOLQUERE le 22 janvier 2010. La date et heure limites de réception des offres ont été fixées aux lundi 15 février 2010 à 17 heures 00 et reportées au vendredi 26 février 2010 à 16 heures en Mairie de BOLQUERE.

Suite à la publication de l'avis d'information, six assureurs ont demandé le dossier de consultation :

- . Assurances **BOURRIER (MMA)**,
- . Assurances **AXA (Cabinet Mayoral)**,
- . Assurances **GROUPAMA**,
- . Assurances **GAN (Mr Candau)**,
- . Assurances **MMA**,
- . Assurances **SMACL**.

A l'issue du délai de remise des plis, cinq plis ont été réceptionnés :

- . Assurances **BOURRIER (MMA)**,
- . Assurances **AXA (Cabinet Mayoral)**,
- . Assurances **GROUPAMA**,
- . Assurances **GAN (Mr Candau)**,
- . Assurances **SMACL**.

Le Cabinet d'Assurances MMA n'a pas soumissionné.

Suite à la réception des plis, Monsieur le Maire a procédé à l'ouverture et a demandé à Monsieur CRESPO du Cabinet Risk Manager Consultant, assistant en assurances auprès de la Commune de Bolquère de procéder à l'analyse des offres afin de retenir celles jugées économiquement les plus avantageuses selon les éléments suivants :

- | | |
|-------------------------------------------------|-----|
| • Prix et clarté du détail des prix : | 25% |
| • Clarté et champ d'application des garanties : | 25% |
| • Nature des exclusions de garanties imposées : | 25% |
| • Nature et montant des franchises imposées : | 25% |

Ce dernier a réalisé une première analyse par candidature et par lot des offres formulées, a relevé que les meilleures propositions ont été formulées par les assureurs BOURRIER et AXA et a établi un tableau faisant ressortir les propositions de chaque assureur.

Monsieur le Maire a pris connaissance du rapport d'analyse des offres ainsi que des propositions et a décidé de négocier avec tous les assureurs :

pour le lot 01 Dommages Ouvrage :

- . Assurances **BOURRIER (MMA)**,
- . Assurances **AXA (Cabinet Mayoral)**,
- . Assurances **GROUPAMA**,
- . Assurances **GAN (Monsieur CANDAU)**,
- . Assurances **SMACL**.

pour le lot 02 Tous Risques Chantier :

- . Assurances **BOURRIER (MMA)**,
- . Assurances **AXA (Cabinet Mayoral)**,
- . Assurances **GROUPAMA**,
- . Assurances **GAN (Monsieur CANDAU)**,
- . Assurances **SMACL**.

Ce dernier a souhaité confier la négociation à Monsieur CRESPO qui, de par sa mission d'assistant en assurances, est à même de mener à bien celle-ci.

A l'issue des négociations, Monsieur CRESPO a réalisé une deuxième analyse par candidature et par lot des offres formulées, a établi un tableau faisant apparaître les propositions de chaque assureur et à la suite desquels, il a procédé à un classement des offres.

Au terme des différentes analyses (avant et après négociation), Monsieur CRESPO a indiqué à Monsieur le Maire que les offres les plus économiquement avantageuses étaient :

- lot 01 : Dommages Ouvrage : Assurances BOURRIER,
- lot 02 : Tous Risques Chantier : Assurances BOURRIER.

Aussi, Monsieur le Maire a décidé de suivre les conclusions émises par Monsieur CRESPO et a attribué les marchés :

N° lots -°-°- Désignation des lots	Assureurs	Prix €TTC
01 Dommages Ouvrage	BOURRIER	18 947.00
02 Tous Risques Chantier	BOURRIER	2 535.00
Total TTC		21 482.00

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver ses avis et ses décisions comme détaillés ci-dessus et de l'autoriser à signer les marchés avec les attributaires ci-dessus désignés pour les lots 01 et 02 ainsi que tous les actes afférents aux marchés.

Vote : Unanimité.

2 à 6. Finances. Vote des Budgets Commune :

. Vote des Comptes de Gestion 2009 (Commune. Eau et Assainissement. Caisse des Ecoles. CCAS. Déchèterie) :

Monsieur Daniel Sola, Conseiller Municipal et Délégué des Finances, présente à l'Assemblée les Comptes de Gestion 2009 de la Commune de BOLQUERE.

Après délibéré, l'Assemblée vote :

RESULTAT DU VOTE :

- Compte de Gestion Commune : Unanimité,
- Compte de Gestion Eau et Assainissement : Unanimité,
- Compte de Gestion Caisse des Ecoles : Unanimité,
- Compte de Gestion CCAS : Unanimité,
- Compte de Gestion Déchèterie : Unanimité.

. Vote des Comptes Administratifs 2009 (Commune. Eau et Assainissement. Caisse des Ecoles. CCAS. Déchèterie) :

Monsieur Daniel Sola, Conseiller Municipal et Délégué des Finances, présente à l'Assemblée les Comptes Administratifs 2009 de la Commune de BOLQUERE.

Monsieur le Maire se retire de la séance.

Après délibéré, l'Assemblée vote :

RESULTAT DU VOTE :

- Compte Administratif Commune : Unanimité,
- Compte Administratif Eau et Assainissement : Unanimité,
- Compte Administratif Caisse des Ecoles : Unanimité,
- Compte Administratif CCAS : Unanimité,
- Compte Administratif Déchèterie : Unanimité.

Monsieur le Maire réintègre la séance du Conseil Municipal.

. Vote des affectations de résultat 2009 :

Après exposé, il est proposé à l'Assemblée de voter les affectations de résultat des Comptes Administratifs 2009 tels que prévus par les délibérations annexées au présent compte-rendu.

RESULTAT DU VOTE :

Unanimité.

. Vote des taux d'imposition 2010 et du taux des ordures ménagères 2010 :

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée les taux d'imposition votés en 2009 :

- Taxe d'habitation : 13,67%
- Taxe foncière bâtie : 17,37%
- Taxe foncière non bâtie : 48,08%
- Taxe professionnelle : 15,30%

Le Conseil Municipal décide de voter les taux 2010 des quatre taxes comme ci-après :

- Taxe d'habitation : 13,83%
- Taxe foncière bâtie : 17,58%
- Taxe foncière non bâtie : 48,65%
- Taxe professionnelle : 15,48%

et de maintenir le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères qui s'élève à 9,96%.

RESULTAT DU VOTE :

Unanimité.

. Vote des Budgets Primitifs 2010 (Commune. Eau et Assainissement. Caisse des Ecoles. CCAS. Déchèterie) :

Monsieur le Maire présente les budgets 2010 de la Commune de BOLQUERE.

Après délibéré, le Budget Primitif 2010 de la Commune de BOLQUERE est proposé au vote :

RESULTAT DU VOTE :

Unanimité.

Les autres budgets 2010 (Eau et Assainissement, Caisse des Ecoles, CCAS, Déchèterie) sont proposés au vote de l'Assemblée.

RESULTAT DU VOTE :

- Budget Primitif Eau et Assainissement : Unanimité,
- Budget Primitif Caisse des Ecoles : Unanimité,
- Budget Primitif CCAS : Unanimité,
- Budget Primitif Déchèterie : Unanimité.

7 à 10. Finances. Vote des Budgets Régie Municipale Office de Tourisme/Séjours d'Altitude :

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Françoise MARTIN, Présidente de l'Office de Tourisme, afin de présenter les points débattus lors de la réunion du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme du 06 Avril 2010.

Madame MARTIN Françoise propose au Conseil Municipal d'entériner les décisions du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

Elle fait part de ces décisions :

. Vote des Comptes de Gestion 2009 (Régie Municipale de l'Office de Tourisme, Séjours d'Altitude) :

Lors de la réunion du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme, il a été voté à l'unanimité le Compte de Gestion 2009 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme et le Compte de Gestion des Séjours d'Altitude.

Madame MARTIN Françoise demande à l'Assemblée de suivre l'avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

. Vote des Comptes Administratifs 2009 (Régie Municipale de l'Office de Tourisme, Séjours d'Altitude) :

Lors de la réunion du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme, il a été voté à l'unanimité le Compte Administratif 2009 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme et le Compte Administratif 2009 des Séjours d'Altitude.

Madame MARTIN Françoise demande à l'Assemblée de suivre l'avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

. Vote des affectations de résultat 2009 :

Lors de la réunion du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme, il a été voté à l'unanimité les affectations de résultat des Comptes Administratifs 2009 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme et les Séjours d'Altitude.

Madame MARTIN Françoise demande à l'Assemblée de suivre l'avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

. Vote des Budgets Primitifs 2010 (Régie Municipale de l'Office de Tourisme, Séjours d'Altitude) :

Lors de la réunion du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme, il a été voté à l'unanimité les Budgets 2009 de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme et les Séjours d'Altitude.

Madame MARTIN Françoise demande à l'Assemblée de suivre les avis du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de l'Office de Tourisme.

Vote : Unanimité pour toutes les décisions.

. Vote du Compte de Gestion 2009 (Régie du Tourisme et des Loisirs) :

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le Compte de Gestion 2009 de la Régie du Tourisme et des Loisirs de Bolquère/Pyrénées 2000.

Il précise qu'aucune opération n'a été réalisée sur ces comptes et que le résultat de clôture 2009 est à 0.

Après délibéré, le Compte de Gestion 2009 de la Régie du Tourisme et des Loisirs est proposé au vote :

RESULTAT DU VOTE :

Unanimité.

11. Marché Public. Mission BET Fluides concernant la réalisation d'une chaufferie bois :

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que le Bureau d'Etudes Fluides Thermiques PEPIN a été consulté pour une mission BET Fluides relatif au projet de création d'une chaufferie automatique au bois déchiqueté à Bolquère pour les bâtiments communaux suivants :

- la Maison du Citoyen,
- la maison forestière,
- les vestiaires du stade,
- les 6 logements sociaux à venir.

Ce bureau a fait une proposition et le montant des honoraires s'élève à 19 800.00€HT soit 23 680.80€TTC.

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la proposition du Bureau d'Etudes Fluides Thermiques PEPIN et de l'autoriser à signer cette dernière.

Vote : Unanimité.

SEANCE LEVEE A 23 HEURES 30

